

Collecte des **DÉCHETS ALIMENTAIRES**

dans l'hypercentre d'Annemasse



Conception graphique : Annemasse Agglo - 2022 Illustration : © Zorina - 2022 sur la voie publique



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Comment fonctionne la collecte ?



LE BIOSEAU ET LES SACS

Mettez un sac kraft fourni par Annemasse Agglo dans le bioseau et jetez-y vos déchets alimentaires.



LES BORNES

Fermez le sac kraft et déposez-le dans l'une des 5 bornes prévues à cet effet.

💡 Nous vous conseillons de changer le sac tous les 2 jours.



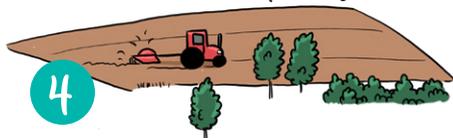
LA COLLECTE

Les agents d'Annemasse Agglo collectent les bornes, deux fois par semaine en été, et une fois par semaine le reste de l'année.



Méthanisation

Compostage



LA VALORISATION

Les déchets alimentaires sont acheminés jusqu'à l'unité de méthanisation Meuhvelec [Veigy-Foncenex].

La méthanisation permet de transformer les déchets alimentaires :

1. **en biogaz** réinjecté dans le réseau de gaz de ville de Veigy-Foncenex et Douvaine,
2. **en engrais naturel** épandu dans les champs agricoles alentours.

CONSEILS

Pour éviter les désagréments :

- » **Gardez votre bioseau propre**, il passe au lave-vaisselle,
- » **Rabattez bien le couvercle** pour éviter la présence de mouches,
- » **Utilisez uniquement les sacs kraft compostables fournis par Annemasse Agglo.**

Quels déchets peuvent être déposés dans le bioseau ?

DÉCHETS ACCEPTÉS



✓ Légumes et fruits dont agrumes (crus, cuits, abîmés)



✓ Filtres et marc de café, sachets de thé, dosettes en papier en petite quantité



✓ Pain, céréales

✓ Fleurs et plantes fanées sans terre ni pot



✓ Noyaux, noix, coquilles d'œufs (écrasées)



✓ Restes de repas (pâtes, riz...)



✓ Produits laitiers (fromage...)



✓ Viandes, petits os en petite quantité

✓ Poissons, crustacés, coquillages en petite quantité

DÉCHETS REFUSÉS

même si la mention "**compostable**" est inscrite sur le déchet

- × Sacs et capsules en plastique
- × Emballages (carton, verre, plastique, métal)
- × Mouchoirs, essuie-touts, serviettes en papier
- × Sacs d'aspirateur, cendres
- × Mégots
- × Médicaments
- × Bois traités, branchages, gros déchets verts
- × Huiles
- × Moyens et gros os, boyaux
- × Couches, lingettes, serviettes hygiéniques
- × Litière synthétique



Financé par



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirans Agglomération

Pour plus d'informations :

04 50 87 88 88

infotri@annemasse-agglo.fr
annemasse-agglo.fr